

MAIS À QUOI PEUT DONC BIEN SERVIR LA COPULE?

ALAIN LEMARÉCHAL

Université de Paris IV Sorbonne

On constate que toutes les langues n'ont pas de verbe «être» (et, encore moins de verbe «avoir»), et que des parties du discours majeures autres que le verbe peuvent exercer la fonction prédicative:

(tagalog)	<i>maganda ang babae</i>	= (français)	<i>la femme EST belle</i>
	<i>doktor ang babae</i>	=	<i>la femme EST médecin</i>
	<i>tumatakbo ang babae</i>	=	<i>la femme court</i>

Face à cet état de choses, une des possibilités est de poser que, même dans les langues n'ayant pas de copule, il y en a une sous-jacente, ou que la copule, dans les langues qui en ont une, incarne une fonction abstraite de prédication présente dans toutes les langues, fonction qui serait représentable par un opérateur abstrait «COP»; cette affirmation est discutable, car, s'il est évident que toutes les langues connaissent des formes de prédication subsumables sous une fonction abstraite de prédication et donc représentable comme telle, il n'y a aucune raison de concevoir cette fonction sous la forme d'un «foncteur» COP¹.

Dans une perspective plus morphosyntaxique, on a souvent dit, ce qui est en fait un simple constat, que la COP n'était qu'un support pour des indications de personnes ou d'aspect, temps et mode (TAM). Le problème, c'est que dans les langues sans copule, des parties du discours autres que le verbe qui ont un accès à la fonction prédicative, comme le nom ± l'adjectif ± les adverbes et syntagmes prépositionnels, peuvent par exemple «se conjuguer»:

(nahuatl)	<i>ni-cochi</i>	«je dors»
	<i>ni-cualli</i>	«je (suis) bon»
	<i>ni-tīcītl</i>	«je (suis) médecin»

¹ Les linguistes qui ont recours à ce genre de stratégies et de concepts sont nombreux: la grammaire générative dans plusieurs de ses versions, R. Martin, mais aussi les mantagoviens, cf. par exemple ma critique de Partee 1986 et des opérateurs BE et AN, dans Lemaréchal 1994, p. 75-78.

Quant au marquage TAM, il est vrai que, dans les langues à copule qui présentent aussi optionnellement des énoncés nominaux ou/et adjectivaux (et/ou locatifs) sans copule, c'est précisément quand on a le temps «zéro», l'aspect «zéro», le mode «zéro», que l'on trouve les énoncés sans copule.

Il est toujours épistémologiquement dangereux² de partir de ce qui existe (sous la forme de segments) dans certaines langues – en l'occurrence, une copule – pour expliquer les structures où il n'existe rien (absence de copule), plus ou moins par «effacement» qu'on le veuille ou non:

langues sans COP \equiv langues à «COP» + facteur d'invisibilité
énoncés à Verbe \equiv énoncés à «COP» + Verbe/nom/adjectif³

On a défini «COP», le foncteur abstrait de prédication, comme un foncteur de relation SUJ-PRED; or, on constate que, dans les langues sans copule, la relation sujet-prédicat s'établit très bien sans «foncteur».

De plus, tout paraît simple quand on se limite à des énoncés comme:

«Paul vit» qui est effectivement équivalent à «Paul est vivant»

ou, à la rigueur – mais il s'agit déjà d'un artifice, relevant de ce que l'on pourrait appeler les «artifices de calcul», puisqu'on fait l'impasse sur la différence de type de procès(-prédicat), essentiel en la matière –:

«Paul court» = «Paul est courant»

mais que penser de «réécritures» comme:

«Paul tue Pierre» = «Paul est tuant Pierre»?

La Logique des Relations a fait un sort à ces réécritures confuses qui représentent tout prédicat comme une prédication nominale (relation d'inclusion):

$f(x,y)$ tuer(Paul, Pierre)

S'il y a un foncteur de relation jouant entre le sujet et le prédicat verbal et représentable comme:

$COP(X,a)$ ⁴

² Cf. Lemaréchal 1997, p. 73.

³ Où COP symbolise une véritable copule et «COP» l'opérateur abstrait de prédication.

⁴ Notation de R. Martin, où X représente un prédicat (variable conceptuelle, terminologie de R. Blanché) et a une variable individuelle.

cela ne peut être que la fonction d'«identification»⁵ du x de $f(x,y)$ avec SUJ, ce qui présuppose l'assignation d'un rang (de 1er argument ou prime actant) à x , et fait de «COP» (prétendu foncteur abstrait de prédication) soit un foncteur de subjectivation, soit un foncteur de hiérarchisation des rangs actanciels.

Le foncteur abstrait «COP» est souvent investi du rôle de foncteur d'assertion; la copule jouerait alors le rôle de marque de type d'énoncé (déclaratif vs interrogatif vs injonctif). On constate encore que les langues sans copule n'ont pas besoin d'un tel foncteur⁶: les noms en position prédicative y sont assertifs; dans les langues à copule non obligatoire, c'est précisément dans les énoncés assertifs que la copule est absente et que le nom ou l'adjectif ou le syntagme prépositionnel peuvent fournir le prédicat.

Nous l'avons déjà dit: on constate que la copule fonctionne, dans les langues où elle est constituée par un verbe (plus ou moins «régulier»), comme un support de marques de TAM: la copule, en tant que verbe, apporterait des spécifications de TAM à des parties du discours auxquelles ces spécifications sont plus ou moins par définition étrangères (noms en tant que prédicat d'inclusion à une classe ouverte d'objets – appartenance saisie non seulement comme stable mais comme définitoire –, adjectifs en tant que prédicats de propriétés saisies à l'intérieur d'un intervalle de temps où elles sont stables, locatifs – adverbes, syntagmes à relateurs, etc.).

Dans ce cas, sont reportées sur la copule, comme elles le sont sur les verbes, des indications relevant en fait de niveaux bien différents – seules les informations relevant du premier peuvent être lexicalisées, et encore pas dans toutes les langues, avec les verbes (et les autres parties du discours prédicatives), nous nous inspirons ici, à titre de cadre susceptible de tous les raffinements nécessaires, de ceux proposés par Dik⁷, dans la ligne d'un certain nombre de linguistes⁸:

⁵ Ce terme sous réserve, à condition de ne pas être trop exigeant sur le sens à accorder à «identification».

⁶ Le terme d'«assertion» cache ou bien un des «types d'énoncés», à savoir le type «déclaratif», ou bien la simple notion – mal formée à notre avis – d'actualisation. La complétude d'un énoncé donné est généralement signalée par une des courbes intonatives «bien formées» de la langue considérée, courbes qui servent en outre très souvent à distinguer entre types d'énoncés (déclaratif vs injonctif vs interrogatif), ce qui relève donc des marques non segmentales – des marques segmentales s'y ajoutant dans certaines langues.

⁷ Dik 1989, p. 45 sqq.

⁸ Cf. Reichenbah 1947, Vendler 1967, Lyons 1977, Hengevelt 1987.

- 1 – niveau de la fonction prédicative nucléaire, dont l'«Aktionsart»-type de prédicat/type de procès;
- 2 – niveau de la spécification de caractéristiques internes au procès exprimé au niveau précédent, dont l'aspect verbal;
- 3 – niveau du repérage externe de la prédication construite aux niveaux précédents, dont le temps verbal;
- 4 – niveau de l'engagement de l'énonciateur par rapport à la vérité de l'état de chose évoqué à travers l'ensemble précédent, dont les modes verbaux;
- 5 – niveau du statut de l'énonciation en tant qu'acte de parole, dont les types d'énoncé (déclaratif vs interrogatif vs injonctif);

ce qui donne par exemple, quand les spécifications des différents niveaux sont portées par du lexical ou du syntaxiquement construit⁹:

(en bref (à mon avis (ce matin (dans le jardin (pondre (poule, oeuf))))))
 [Enonc° [AttitudeP [RepèreTps [RepèreLieu [f (x,...)]]]]]

Ce qui nous intéresse ici, ce sont les informations grammaticalisées ou grammaticalisables (c'est-à-dire Aktionsart, Aspect, Temps, Mode, Types d'énoncés), éventuellement portées par les verbes¹⁰, et, plus particulièrement par la copule dans les langues qui en ont une, et où celle-ci est un verbe:

Aspect		COP(Asp,[f(x,...)])
Temps		COP(Tps,[id.])
Mode	COP(Mode,P[id.])
Type d'énoncé	COP(Type d'énoncé,E[id.])

c'est-à-dire que, dans les langues où COP existe et où COP appartient à la partie du discours VERBE, et si VERBE porte les marques d'un ou plusieurs des niveaux énumérés ci-dessus, COP porte les informations relevant de ces niveaux, et que, dans les langues où COP non obligatoire existe, COP porte les informations relevant de ces mêmes niveaux quand il s'agit de valeurs «marquées» (aspect autre que l'aspect «zéro», temps autre que le temps «zéro» c'est-à-dire autre que le «présent», mode autre que le mode «zéro» c'est-à-dire autre que l'«indicatif», type d'énoncé autre que le type d'énoncé «∅» c'est-à-dire autre que déclaratif).

⁹ Cf. exemples et commentaires, Lemaréchal 1997, p. 64-66.

¹⁰ On doit bien se rendre compte que les spécifications introduites aux différents niveaux de Dik n'ont aucune vocation particulière du point de vue sémantico-logique à être portées par le verbe ou le centre prédicatif, sauf quand le verbe (ou ce centre) se met à pouvoir fonctionner comme énoncé à lui seul et que des marques grammaticalisées de TAM, de personnes, etc. sont grammaticalisées et incorporées au mot verbal (ou prédicatif) par intégration sous forme d'affixes ou de clitiques.

Si, laissant la copule et le foncteur «COP» de côté, nous nous tournons à présent vers les énoncés copulatifs des langues à copule, on découvre une série de valeurs: énoncés d'identification, énoncés d'attribution d'une propriété, énoncés d'inclusion, énoncés locatifs¹¹. On s'aperçoit que c'est la nature des syntagmes introduits par la copule qui détermine l'interprétation, c'est-à-dire la forme de ces syntagmes et non la copule; les mêmes types de syntagmes entraînent les mêmes effets, dans les langues à copule comme dans les langues sans copule: ce qui est en jeu, ce sont des oppositions entre syntagme nominal et syntagme substantival¹², entre nom commun et nom propre, de présence ou non de relateur, préposition ou autre. Si le prédicat est constitué d'un syntagme nominal, c'est-à-dire d'un syntagme dont la tête est un nom commun, on ne sera pas étonné qu'il s'agisse d'une relation d'inclusion, avec ou sans copule:

(tagalog) *doktor ang Aleman* = (français) *l'Allemand est médecin*

Les énoncés d'identification, renversables ou non (les possibilités varient d'ailleurs assez largement d'une langue à l'autre) sont souvent constitués de deux syntagmes substantivaux (proposition équative au sens propre du terme), avec, ou non, des effets de hiérarchisation de l'information (thème-rhème) généralement marquée par l'intonation ou l'accent (souvent traduits par des constructions focalisées, clivées ou non):

(tagalog) *ang Aleman ang doktor*

«(it is) the German (who) is the doctor» (Ramos, 1971, p. 113)

De même, avec ou sans copule, c'est la présence d'un syntagme prépositionnel ou autre syntagme à relateur (ou marqué en cas, etc.) qui induit l'interprétation de repérage locatif ou autre, c'est-à-dire que c'est

¹¹ Je crois qu'il faut considérer «être» + LOC comme un cas de «être» = COP, et non comme le verbe d'existence: dans les langues sans copule, les syntagmes prépositionnels et adverbies de lieu fonctionnent souvent comme prédicats, c'est la préposition qui assure la relation prédicative Prép(X,z) «X (est) dans la rue»; dans les langues à copule, la copule ne joue aucun rôle dans la relation de localisation elle-même, elle joue les mêmes rôles que dans les autres énoncés à copule; les gloses en «exister dans...» ne sont que des paraphrases des structures à copule investissant la copule d'un sens d'«existence» qu'elle n'a pas plus ici que dans les autres; au contraire, il y a toute raison de penser que dans les langues où la copule signifie aussi «exister», il s'agit d'un COP(X, LOC) où LOC est par défaut le monde, d'où toutes les constructions avec des adverbies déictiques «there BE...» ou avec une autre hiérarchie des arguments «il (y) a...» (comme espagnol *ha...* «il y a...», etc.). En diachronie, on a souvent l'évolution: V «position corporelle» > V «position dans l'espace» > V «être qqpart» > «être», par exemple lat. *stare* «se mettre/être debout» > «être» *estar*, ou peut-être même indoeuropéen **Hes* «s'asseoir/être assis» > «être» (cf. Bader).

¹² Au sens de Lemaréchal 1989, chap. I.

la préposition elle-même (ou un équivalent) qui marque la relation et non la copule, et la relation qu'elle exprime est toujours là que le syntagme prépositionnel fonctionne comme prédicat ou comme épithète ou circonstant, etc.:

le livre est sur la table
(passe-moi) le livre sur la table
*le chat joue avec la pelote de laine sur la table*¹³

Du coup, on peut se demander 1) à quoi peut bien servir la copule, 2) ce qui peut bien engendrer un tel objet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans un certain nombre de langues, envisagées en synchronie, la copule ouvre la fonction de prédicat syntaxique à des catégories qui ne peuvent l'exercer et permet d'introduire dans de tels prédicats sémantiques des oppositions de TAM qui leur sont par ailleurs étrangères; mais cette explication est évidemment circulaire, et nous renvoie finalement à la seconde question. Il semble que les verbes copules proviennent le plus souvent de verbes de positions dans l'espace¹⁴ selon un schéma:

Verbe de position corporelle (souvent < Verbe de mouvement corporel + Aspect)
 «être debout», «être assis»
 > Verbe de position spatiale hyperonymique = Verbe d'existence en un lieu
 (éventuellement > repérage temporel)
 > Verbe d'existence + Temps (ou TAM)

Dans un sens, la copule reste un prédicat de situation jusqu'au bout, de plus en plus hyperonymique (comme tous les verbes qui de pleins deviennent verbes-supports), situation en terme d'aspect (niveau 2), temps (niveau 3), mode (niveau 4), type d'énoncé (niveau 5), selon ce qui, parmi ces différentes données, est porté par le mot verbal dans la langue considérée:

COP([Préd_{N/Adj/V}(x,...)], Sit_{Aspect/Temp/Mode/Type d'énoncé})

Il semble que, comme dans beaucoup de cas de grammaticalisation, la pression du système (ici systèmes TAM divers) conduise à boucher les trous et que la copule se généralise même aux différents TAM «non marqués». C'est là la dernière étape, caractérisée par la présence obligatoire

¹³ Même dans *mets le livre sur la table*, où *table* instancie une place d'argument de *mettre*; cf. Lemaréchal 1997, p. 156-162.

¹⁴ Une autre source est constituée par des verbes «naître, apparaître» + Aspect plus ou moins résultatif (par exemple, indoeuropéen *b^hew-H₁).

de la copule: elle prend alors la fonction de translatif prédicativant (comme en français). Ce genre de généralisation en plusieurs étapes trouve d'ailleurs des parallèles dans le domaine du verbe dans les langues où un auxiliaire (< verbe-support) est le seul élément «conjugué»: c'est le cas du basque (où seul un très petit nombre de verbes garde des vestiges de conjugaison synthétique), dans certaines variétés de l'anglais (où *do* s'est généralisé à tous les types d'énoncés), du walmatjari (langue australienne, où seuls les auxiliaires de types d'énoncé, déclaratif vs interrogatif, se conjuguent).

On conclura que la notion même de «foncteur abstrait» est dangereuse: outre que «foncteur» donne une sorte d'épaisseur de quasi-marqueur (de morphème sans signifiant) induite, on a vu du point de vue du signifié que la fonction de prédication est une caractéristique sémantico-logique des noms aussi bien que des adjectifs (dans la mesure où il en existe dans la langue considérée) ou des verbes ou des relateurs (au sens d'Hagège, c'est-à-dire prépositions et équivalents), caractéristique à représenter, en conformité avec la Logique des Relations, comme des $f(x)$, $f(x,y)$, etc.: nul besoin de copule ou de «COP». Ce qui est subsumé implicitement sous «COP» peut être fort varié: promotion d'un des arguments en premier actant / en sujet, marquage de l'assertion, etc. Quant aux copules (quand elles sont de nature plus ou moins verbale), elles portent des données de Temps-Aspect-Mode diverses, données dont la nature dépend essentiellement de ce qui est porté, par incorporation, par les verbes de la langue considérée; et l'assertion peut en faire partie pour ce qui relève du type d'énoncés (le type non marqué, c'est-à-dire déclaratif). Pour ce qui relève de ce qu'on appelle souvent «actualisation» (concept des plus contestables selon nous), les marques non segmentales s'en chargent: un énoncé doit être accompagné de la «bonne» intonation, ce qui nous renvoie de nouveau aux types d'énoncé. Là encore, aucune place pour «COP», mais on voit bien tout ce dont peuvent être «chargées» les vraies copules.

Références bibliographiques

- DIK Simon C., 1989, *The theory of Functional Grammar*, I, Dordrecht, Foris Publications (2ème éd.: Berlin, de Gruyter, 1996).
- LAUNEY Michel, 1979, *Introduction à la langue et à la littérature aztèques*, I, Paris, L'Harmattan.
- LEMARÉCHAL Alain, 1994, «Parties du discours et marques superposées. Synthèse et perspective», *LALIES* 14, Paris, Presses de l'ENS, p. 57-134.

- LEMARÉCHAL Alain, 1997, *Zéro(s)*, Paris, PUF.
- LYONS John, 1977, *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARTIN Robert, 1976, *Inférence, antonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*, Paris, Klincksieck.
- PARTEE B. H., 1986, «Noun Phrases Interpretation and Type-Shifting Principles», in GROENENDIJK et al., *Studies in Discourse Representation Theory and the Theory of Generalized Quantifiers*, Dordrecht, Foris Publications.
- RAMOS Teresita, 1971, *Tagalog Structures*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- REICHENBACH Hans, 1947, *Elements of symbolic Logic*, New York, Free Press.
- VENDLER Zeno, 1967, *Linguistics in philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.